



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE REGION RHONE-ALPES

LYCEE ARISTIDE BERGES

GRENOBLE - SEYSSINET-PARISSET

Formation continue - Habilitation à percevoir la taxe d'apprentissage
(employé - cadre moyen - et par cumul, cadre supérieur)

COMMISSION DE COORDINATION

DES COMMANDES PUBLIQUES

DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

**GROUPEMENT DE COMMANDES
ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES**

CONSULTATION COLLECTIVE RESTREINTE
(article 273, 372 bis du code des marches publics)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE

ARTICLE 1 – PROCEDURE DE PASSATION ET OBJET DU MARCHÉ

Appel d'offre restreint de niveau européen découpé en 6 Lots.. Le nombre de candidats retenu devra être compris entre cinq au minimum et 12 maximum par Lot.

L'académie de Grenoble a le souci de préserver une certaine cohérence dans l'équipement informatique des établissements d'enseignement qui relèvent de son autorité. Le présent appel d'offre a pour objet d'offrir aux Collèges et Lycées de l'académie , aux collectivités locales et territoriales pour leurs établissements d'enseignement, la possibilité de procéder à la mise en place d'équipements informatiques qui respectent la cohérence académique dans le cadre de la réglementation en matière d'achats publics. Les matériels informatiques concernés font l'objet d'un découpage en six LOTS distincts:

- LOT1 SERVEURS NETWARE, STATIONS DE TRAVAIL, MICRO-ORDINATEURS PORTABLES DESTINES A L'INFORMATIQUE DE GESTION
- LOT2 SERVEURS DE COMMUNICATION, SERVEURS WINDOWS NT, STATIONS DE TRAVAIL, MICRO ORDINATEURS PORTABLES PEDAGOGIE PLURIDISCIPLINAIRE.
- LOT3 SERVEURS WINDOWS NT, STATIONS DE TRAVAIL, MICRO ORDINATEURS PORTABLES ENSEIGNEMENT TERTIAIRE
- LOT4 IMPRIMANTES, SCANNERS, SERVEURS DE CD ET DVD, LECTEURS CDROM, LECTEURS DVD.....
- LOT5 ACTIFS DE RESEAU LOCAL
- LOT6 SUR CATALOGUE POUR TOUS LES MATERIELS NON DECRITS AUX LOTS 1 A 5

Les établissements concernés sont répartis sur les cinq départements de l'académie, Ardèche, Drome, Isère, Savoie, Haute Savoie .

Sont annexés au présent règlement:

- l'acte d'engagement
- ses annexes
 - bordereau de prix sur support papier et au format fichier WORD (**BORDEREAU DES PRIX.DOC**)
 - état récapitulatif des besoins exprimés à la date du lancement de la consultation au format fichier Excel 97 ou > (**LOT*.XLS**)
 - liste des établissements de l'académie de Grenoble, les établissements adhérents étant identifiés par la lettre « O », au format Word2000 (**ETABLISSEMENTS.DOC**)
- le présent cahier des clauses administratives particulières et ses annexes
- le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes éventuelles
- la proposition du candidat

Deux remarques s'imposent à propos de cette liste:

1. **Lycées: Seules les dépenses financées sur ressources propres (Taxe d'Apprentissage, Fonds disponibles) sont concernées par le présent Appel d'offre.** En effet les financements émanant directement de la Région Rhône Alpes seront désormais effectués sous la forme de dotation de matériels.
2. **Conformément aux termes de l'article 1.3 du CCAG,** tous les établissements figurant sur la liste annexe 1 du présent règlement sont susceptibles d'adhérer au groupement de commandes au cours d'année 2000.

ARTICLE 2 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

06 Février 2001 avant 9 heures

ARTICLE 3 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

LE DELAI DE VALIDITE DES OFFRES EST DE 60 JOURS

ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHE ET PRIX

La durée du marché est fixée à 1 an à compter de la date de notification du marché. Les prix sont fermes et définitifs pour la durée du marché.

ARTICLE 5 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHE

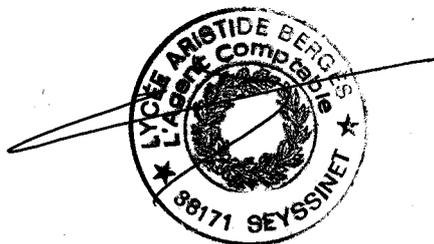
Les dispositions de l'article 178 du code des marchés publics s'appliquent. Le délai de mandatement par les établissements adhérents devra être inférieur à 30 jours.

ARTICLE 6 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

- LOTS 1 A 5
 - o Conformité des matériels avec le descriptif contenu au CCTP
 - o Références de l'entreprise
 - o Niveau technique des intervenants
 - o Prix
 - o Capacité à effectuer les livraisons et les prestations sur le secteur géographique concerné
- LOT 6
 - o Richesse du catalogue proposé en terme de quantité et de qualité des produits
 - o Montant de la remise
 - o Fourniture du catalogue en format papier et électronique

Seyssinet le 22 décembre 2000

Le Coordonnateur



Jean THIBERT